



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2026

Numéro	21
Objet	ELECTRIFICATION DE LA LIGNE PARIS-TROYES - CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC SNCF RESEAU RELATIVE AUX TRAVAUX COMPLEMENTAIRES D'ADAPTATION DE L'OUVRAGE OA60 (PONT-ROUTE SARRAIL TROYES – LA CHAPELLE SAINT-LUC)
Rapporteur	Valery DENIS

Date de convocation et d'affichage : 12 juin 2026
La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h45.

En exercice : 135 / Quorum : 68 / Présents : 101 / Votants : 128

Présents : AUBRUN Olivier, AZZAB Jamila, BAROIN François, BAROIN Stéphanie, BAZIN-MALGRAS Valérie, BELIN Philippe, BLANCHARD Dominique, BLANCHOT Bastien, BLASSON Christian, BOURDON Amandine, BOUTRELLE Thierry, BRAUN Jean-Paul, BRAUX Sébastien, BREMENT Jacques, BRIOT Charline, CATERINO Marie-Laure, CAVAILLAC Guy, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Bernard, CHOISELAT Emmanuel, COCHET Jean-Michel, COLLARD Benoît, COPITET Catherine, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DELARUE Clément, DENIS Valery, DINIZ Laurence, DOBRAJE Karine, DRAGON Jean-Luc, DRIAT Boris, DUMONT Jean-Michel, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, DUXIN Christophe, ERMINI Hervé, FENEK Karim, FERNANDEZ Sophie, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GIRARDIN Olivier, GEORGE Yvan, GOJJARD Pascal, GRILLAT Stéphane, GUILBARD Victor, HELLAL Karim, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HEUILLARD Véronique, HIMEUR Aïcha, HONORE Nicolas, HOUARD Bruno, HUBERDEAU Marie, JOURNOT Aude, KACZMAREK Elodie, LANOUX Claudie, LEDOUBLE Catherine, LEFEVRE Vincent, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEROY Marie-Thérèse, LOUIS Benoît, MAGLOIRE Arnaud, MARCHAL Yves, MEIRHAEGHE Jean-François, MILESI Franck, MONT-DESFONTAINES Nathalie, ORDONNEAU Emilien, OUDART Audrey, PAUWELS Cécile, PETERS Anthony, POTTIER Denis, PROVENCE Gérard, RAGUIN Jacky, RANCUREL Marie-Noëlle, RENOIR Gilles, REVOLIO Claudine, ROBERT Julien, ROGER Sylvain, ROUSSELLE Patrice, SAUVAGE Philippe, SCHERRER Luc, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THIENOT Régis, THOMAS Christine, THOMAS Jérôme, TRESSOU Marie-Hélène, TURPIN-PADIRAC Marie-Béatrice, VAN DEN BROECKE Bertrand, VIART Jean-Michel, VINOT Pascal, YANIK Ulku, ZWALD Jérémy.

Représentés : DEBROUWER Denis par PAYEN Patrice, HAINAUD Christian par CHARDINAL Colette, HUP Carole par LALLEMAND Françoise.

Excusés et ont donné pouvoir : BAGATTIN Mélanie à MAGLOIRE Arnaud, BAUDOUX Bruno à DEHARBE Dominique, BRET Marc à THOMAS Christine, BROCHET Pierre à BOURDON Amandine, CASSONNET Christian à BAROIN François, CHAMPAGNE Anicet à BLANCHARD Dominique, CHOMAT Christophe à JOURNOT Aude, CORNUMAND Agnès à DUSACQ Maxime, COURTOIS Armelle à HONORE Nicolas, CROPAT Patrice à LOUIS Benoît, FRAPIN David à COCHET Jean-Michel, FARRUGIA Frédéric à REVOLIO Claudine, FREGANS Baptiste à LEFEVRE Vincent, GANTELET Bruno à DELAITRE Guy, GATOUILLET Marcel à CHALVET Marie-Ange, GAUTHIER Anne-Sophie à CHOISELAT Emmanuel, GIRARD Marc à RENOIR Gilles, GUNDALL Philippe à BLASSON Christian, KUZMA Romain à ORDONNEAU Emilien, LANDREAT Pascal à HEUILLARD Véronique, LEBECQ Jérémie à DUQUESNOY Olivier, LEMOINE Philippe à POTTIER Denis, MANGEON Marielle à THOMAS Jérôme, NIEUWMUNSTER Adrien à DENIS Valery, PETIT Christine à GUILBARD Victoire, RAYMOND Arnaud à KACZMAREK Elodie, VINCENT Fabien à LEPRINCE Didier.

Excusés : BILLET André, BORDIER Grégory, GERARD Fabien, MALARMEY Pascal, POIVEZ Kévin, SIMON Eric, VAJOU Sabine.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
128	0	128	0	0

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2026

**ELECTRIFICATION DE LA LIGNE PARIS-TROYES :
CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC SNCF RESEAU RELATIVE AUX TRAVAUX
COMPLEMENTAIRES D'ADAPTATION DE L'OUVRAGE OA60
(PONT-ROUTE SARRAIL TROYES - LA CHAPELLE-SAINT-LUC)**

Annexe : Convention de financement avec SNCF Réseau relative aux travaux complémentaires d'adaptation de l'ouvrage OA60

Exposé :

Dans ce cadre du projet d'électrification de la ligne ferroviaire Paris-Troyes, SNCF Réseau assure les études et les travaux rendus nécessaires par cette électrification dont le rehaussement ou la reconstruction de certains ouvrages d'art notamment les ponts-routes et les passerelles ainsi que leurs voiries dont les collectivités sont gestionnaires.

Les collectivités gestionnaires ont fait le choix de désigner SNCF Réseau comme maître d'ouvrage unique pour mener ces travaux d'adaptation qui sont réalisés sur les ouvrages de franchissement ne présentant pas le gabarit suffisant pour permettre l'installation de la caténaire, celle-ci étant installée à hauteur fixe par rapport à la plateforme ferroviaire.

Concernant les ouvrages d'art de la Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole (OA 60 et 62), dans le cadre du projet d'électrification de la ligne ferroviaire Paris Troyes, l'EPCI a souhaité réaliser des modifications complémentaires sur certains ouvrages d'art, à son initiative.

Les études et travaux des modifications nécessitées par l'électrification sont intégralement pris en charge par le projet d'électrification de la ligne ferroviaire Paris-Troyes, à l'exception des adaptations spécifiques demandées par la Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole.

La prise en charge de ces modifications pour l'ouvrage d'art OA 60 (Pont-route Sarrail) est assurée par la participation financière de la Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, objet de la présente convention de financement.

Ces travaux complémentaires ont consisté à :

- Planter le long de l'ouvrage d'art une bande cyclable avec un enrobé de couleur sable,
- Séparer les chaussées sur l'ouvrage d'art en implantant des bordures de séparation, entre la chaussée et la bande cyclable, et entre la bande cyclable et le trottoir piéton,
- Planter des panneaux carrés d'obligation de type B – classe 2, en signalisation verticale,
- Nettoyer et poser un anti-graffiti sur le soubassement du pont (les deux culées et le voile central),
- Planter des écrans de protection caténaire d'une meilleure qualité architecturale sur le tablier de l'ouvrage (70 mètres de longueur),
- Prolonger les écrans de protection caténaire architecturaux, par un garde-corps architecturé de part et d'autre du tablier, sur un linéaire de 123 mètres.

Dans ce cadre, l'agglomération de Troyes Champagne Métropole s'engage à financer intégralement les travaux à hauteur de 394 250 € courants HT, soit 473 100 € courants TTC (au taux de 20 %), selon un calendrier révisable des appels de fonds proposé en annexe 4 de la convention présentée.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER la convention de financement avec SNCF Réseau relative aux travaux complémentaires d'adaptation de l'ouvrage OA60 (pont-route Sarrail Troyes – La Chapelle-Saint-Luc) ;**
- **DE REGLER la participation de Troyes Champagne Métropole d'un montant de 473 100 € suivant les modalités définies dans la présente convention ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout acte administratif et financier à intervenir en exécution de la présente délibération.**